

DEPARTEMENT
DES
PYRENEES-ATLANTIQUES

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



FINANCES TARIFS D'ENTREE DE LA PISCINE SPORTS-LOISIRS AU 1^{ER} JANVIER 2024

N° 2023-SF-194

Le Maire de Saint-Jean-de-Luz,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-18, L 2122-22 et 2122-23,
Vu la délibération n°18 du Conseil municipal du 12 juin 2020 par laquelle le Conseil municipal l'a chargé, par délégation, de « fixer, dans la limite de 5 % par an, l'évolution des tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées»,

Vu la délibération n°9 du Conseil Municipal du 9 décembre 2023 relative à la grille tarifaire de la piscine pour l'année 2023,
Vu la réouverture de la piscine prévue au 15 janvier 2024 après une période de fermeture pour des travaux de réhabilitation, Considérant la nécessité de revoir les droits d'entrée de la piscine à partir de l'année 2024 compte tenu des investissements réalisés par la Commune et de la non-actualisation des tarifs depuis de nombreuses années,

DECIDE :

Article 1 – La Ville de Saint-Jean-de-Luz fixe les tarifs de droits d'entrée de la piscine sports-loisirs de Saint-Jean-de-Luz au 1^{er} janvier 2024 de la manière suivante :

Activités assujetties à TVA (20%)	Tarification en € TTC au 1/01/2023		Tarification en € TTC au 1/01/2024	
	Résident	Extérieur	Résident	Extérieur
Tarifs perçus auprès des usagers - prestations "espace aquatique" (TVA à 20%)				
Entrée unitaire adulte	4,50 €	5,20 €	4,70 €	5,45 €
Entrée unitaire - de 16 ans	3,50 €	4,20 €	3,65 €	4,40 €
Entrée unitaire Synergie	4,20 €		4,40 €	
Carte individuelle Famille nombreuse	18,00 €		18,85 €	
Entrée unitaire Famille nombreuse	2,80 €	3,10 €	2,95 €	3,25 €
Carte 12 entrées Adulte	45,00 €	52,00 €	47,15 €	54,50 €
Carte 12 entrées Enfant	35,00 €	42,00 €	36,70 €	44,00 €
Carte 10 heures (nominative)	27,00 €	30,00 €	28,30 €	31,45 €

Tarifs perçus auprès des usagers - prestations "activités aquatiques encadrées" (TVA à 20%)				
1 séance d'activité (entrée piscine non comprise)	10,50 €		11,00 €	
5 séances d'activité (entrée piscine comprise)	60,00 €		62,90 €	
10 séances d'activité (entrée piscine comprise)	119,00 €		124,70 €	
Trimestre activité (entrée piscine comprise)	135,00 €		141,50 €	
Stage 5 séances de perfectionnement à la natation	50,00 €		52,40 €	
Stage 10 séances de perfectionnement à la natation	93,00 €		97,45 €	
Formule anniversaire (par enfant)	9,00 €		9,45 €	
Séance forme active	16,30 €		17,10 €	

Tarifs perçus auprès de prestations "couplées" (formules & abonnements multi-activités) (TVA à 20%)		
Abonnement annuel Adulte	172,00 €	180,25 €
Abonnement annuel Enfant	129,00 €	135,20 €
Abonnement annuel 2 enfants	215,00 €	225,30 €
Abonnement annuel Couple	300,00 €	314,40 €
Pass piscine illimité + 1 activité hebdo *	40,00 €	41,90 €
Pass piscine illimité + 2 activités hebdo *	50,00 €	52,40 €
Frais de dossier (uniquement lors de l'achat du 1er pass)	51,00 €	53,45 €
* 1 séance d'activité au choix sur la période scolaire uniquement - 1 accès piscine par jour		

Tarifs perçus auprès des usagers - Prestations "institutionnels" (TVA à 20%)		
Ligne d'eau club Commune (dans le cadre du contrat)	20,00 €	20,95 €
Ligne d'eau club Commune (au-delà de 20h00 dans le contrat)	16,00 €	16,75 €
Ligne d'eau club Commune (au-delà de 20h00 dans le contrat)	20,00 €	20,95 €
Compétition 1/2 journée le WE	409,00 €	428,65 €

Autres produits (TVA à 20%)		
Location ligne d'eau / heure (assos loisirs)	25,50 €	26,70 €
Location bassin d'apprentissage - 1h	92,00 €	96,40 €
Mise à disposition d'un BEESAN - 1h	36,00 €	37,75 €
Brevet de natation	4,10 €	4,30 €
Remplacement de carte perdue	4,10 €	4,30 €

Activités non assujetties à TVA	Tarification en € TTC au 1/01/2023		Tarification en € TTC au 1/01/2024	
	Résident	Extérieur	Résident	Extérieur
Tarifs perçus auprès des scolaires (non assujettissement à TVA)*				
Primaires publics Commune (par classe et par séance) - 40mn	gratuité		gratuité	
Collèges et Lycées Commune (par classe et par séance) - 1h	32,55 €		34,10 €	
Primaires hors Commune (par classe et par séance) - jusqu'à 15 élèves				
Primaires hors Commune (par classe et par séance) - à partir de 16 élèves				
Collèges et Lycées hors Commune (par classe et par séance)		32,55 €		34,10 €

* hors Primaires extérieurs dont le Conseil Municipal s'est prononcé par délibération du 8/12/2023

Article 2 – La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. L'absence de réponse dans un délai deux mois vaut décision implicite de rejet. La présente décision peut également faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Pau, 50 Cours Lyautey, 64000 PAU, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé au préalable. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 – La présente décision fera l'objet d'un envoi au contrôle de légalité auprès de la préfecture du département et d'une publication numérique sur le site internet de la ville. Elle sera mentionnée au registre des délibérations du conseil municipal ainsi qu'au registre des actes administratifs de la collectivité, et un extrait en sera communiqué en annexe du prochain conseil municipal.

Saint-Jean-de-Luz, le 11 décembre 2023

Jean-François IRIGOYEN
Maire de Saint-Jean-de-Luz
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Pays Basque, chargé des
mobilités durables et innovantes, ports et pêche

